

Le député Alain Bruneel en campagne contre la fermeture des centres des impôts du Douaisis

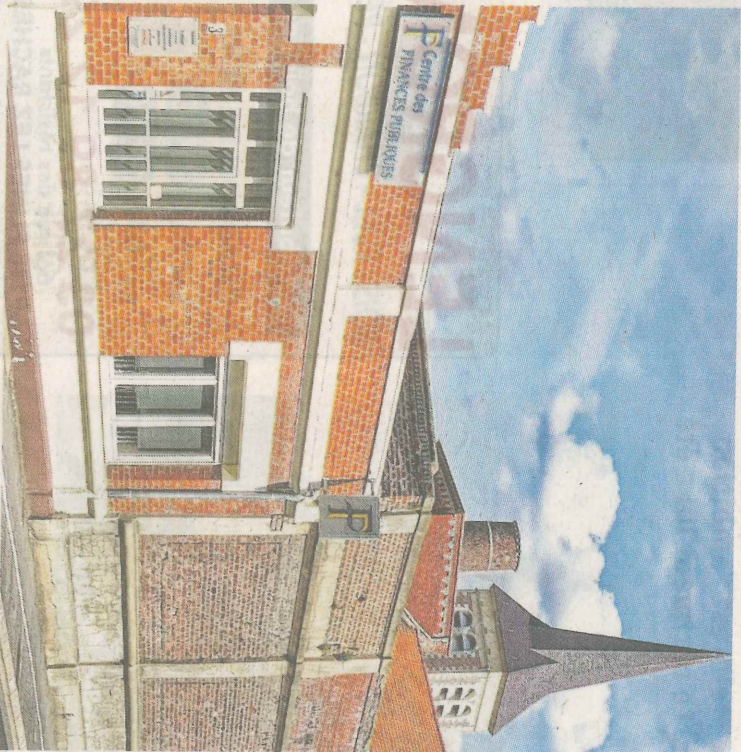
Vendredi en mairie de Waziers, devant une quinzaine d'élus, des représentants de l'intersyndicale des finances publiques ont animé les débats au sujet de la disparition programmée de huit centres des impôts dans le Douaisis.

WAZIERS. La réunion était mise en place à l'initiative du député Alain Bruneel qui entend mener une politique active pendant la période de concertation.

« Avec la baisse du nombre des fonctionnaires, on continue à faire en sorte que les services publics de proximité disparaissent les uns après les autres », s'alarme le maire de Waziers Jacques Michon. « Pendant la phase de concertation qui va durer jusqu'au 15 octobre, il faut montrer que nous ne sommes pas d'accord », reprend Alain Bruneel avant de laisser à cinq représentants de l'intersyndicale des finances publiques le soin d'exposer les conséquences des fermetures des trésoreries.

OUVERTURE DE POINTS DE CONTACTS

Dans le Douaisis, le plan Darmanin prévoit la suppression de huit trésoreries. Elles sont censées être remplacées localement par des points de contacts ouverts dans les mairies où une permanence serait assurée épisodiquement, une demi-journée par semaine ou une jour-



Il est prévu de regrouper les huit trésoreries en sursis dans un service de gestion comptable à Pont-à-Marca.

née par mois. « Un fonctionnaire d'un centre des impôts peut tenir la permanence mais il peut aussi être remplacé par un contractuel ou par un agent communal », précise un syndicaliste, ajoutant que l'administrateur devrait s'y entendre dire d'al-

« Pendant la phase de concertation qui va durer jusqu'au 15 octobre, il faut montrer que nous ne sommes pas d'accord. »

ler trouver la réponse à sa question sur Internet ou... dans un centre des impôts.

Les trésoreries, dont le rôle est d'encaisser les recettes des communes, d'en régler leurs dépenses et de conseiller les élus, sont aussi ouvertes aux particuliers pour des problèmes relevant des différentes branches de la fiscalité, notamment les taxes locales. Il est prévu de regrouper les huit trésoreries en sursis dans un service de gestion

comptable... à Pont-à-Marca « où l'accueil du public n'est pas prévu », souligne un autre syndicaliste. Les premières suppressions de trésoreries devraient intervenir en 2021.

LA CONTRE-ATTAQUE DES ÉLUS

Dans l'assistance, des voix se sont élevées contre les suppressions annoncées. Un élu a demandé s'il existait des moyens légaux pour bloquer le fonctionnement des trésoreries. « Les gens ne voudront pas étaler leurs misères en mairie. Le transfert des activités de l'État sera supporté par le contribuable », a-t-on entendu. Alain Bruneel suggère d'accentuer la communication sur les marchés, lors de réunions publiques, par des motions lors des conseils municipaux, dans les bulletins municipaux... ■

LES TRÉSORERIES CONCERNÉES

Aniche, Arleux, CuiNCY, Douai municipale, Marchiennes, Orchies, Sin-le-Noble, Somain.